

Cathy enquête dans la jungle des sigles...



« Bonjour,

Je viens de rejoindre l'équipe des rédacteurs du Zoom.

Je suis une nouvelle bénévole. Je ne connaissais pas particulièrement APF France handicap aussi, ais-je été très intéressée à lire toute la documentation que l'on m'a remise à la délégation.

Alors que je commençais, avec enthousiasme, à lire les documents remis, je me suis très vite rendue compte que la tâche ne serait pas si simple !... Au bout de cinq minutes, j'étais complètement perdue dans une dense forêt de lettres juxtaposées qui n'avaient pour la plupart aucun sens pour moi. Aussitôt, je fis appel à mon fidèle ami Google pour sortir de mon ignorance sur ces acronymes. Découvrant que la C.I.A. pouvait avoir une autre signification que celle de la célèbre agence d'espions d'outre-atlantique, j'ai décidé de réaliser cet abécédaire des sigles et vous faire partager le fruit de mes investigations.

Cette liste n'est pas exhaustive et ne demande qu'à évoluer en fonction des vos avis et remontées. N'hésitez pas à me faire part de vos observations en contactant la délégation de Charente-Maritime ou celle des Deux-Sèvres.

J'espère qu'il vous sera utile et vous facilitera la lecture du Zoom. »

Cathy Perrotet



APF France handicap

Territoire Charente-Maritime Deux-Sèvres

171 avenue de Nantes - 79000 NIORT

Tél : 05.49.73.52.14 - dd.79@apf.asso.fr

- AAH :** Allocation Adulte Handicapé
prestation sociale versée par la Caisse D'Allocations Familiales aux personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique invalidante.
- ADAPEI:** Association Départementale des Parents et Amis de personnes Handicapées Mentale
- Ad'AP :** Agendas d'Accessibilité Programmés
Engagement d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) à effectuer des travaux d'accessibilité dans un délai déterminé.
- ADT :** Agence de Développement Touristique
Créées par les Conseils Départementaux, ces associations regroupent les principaux opérateurs touristiques d'un département.
- ARS :** Agence Régionale de Santé
Organisme chargé du pilotage du système national de santé par le Ministère
- CAPFD** Conseil APF France handicap de Département / de Région
CAPFR : Instance qui réunit les adhérents APF France handicap élus du département.
Le CAPFR rassemble deux représentants de chaque département de la région
- CAUE :** Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
Organisme départemental d'intérêt public, conseillant et informant les maîtres d'ouvrage et les particuliers sur la construction, l'aménagement d'une habitation.
- CCA / CIA :** Commission Communale / Intercommunale d'Accessibilité
Elle dresse le constat de la mise en accessibilité sur la commune/intercommunalité. Elle établit un rapport annuel et propose les améliorations à apporter .
- CCAS / CIAS:** Centre Communal/ Intercommunal d'Action Social
Etablissement public mettant en œuvre la politique d'aide et d'action sociale déterminée par les élus locaux.
- CCDSA :** Commission Consultative Départementale Sécurité Accessibilité
Instance préfectorale rendant des avis pour les maires, concernant l'accessibilité et la sécurité des installations recevant du public.
- CDAPH:** Commission des droits et de l'autonomie est un organisme au sein de la MDPH qui statue sur les demandes d'accès à des droits et prestations faites par les personnes en situation de handicap
- CDAT :** Commission Départementale de l'Action Touristique
Instance préfectorale chargée de délivrer des avis, sur demande du préfet, sur les affaires touristiques sou mises à classement, homologation ou autorisation.
- CDCA :** Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
Il est composé de représentants des associations d'usagers, des institutions (Etat, collectivités), des organismes et professionnels du handicap ou des personnes âgées. Il donne son avis sur les politiques départementales menées concernant les personnes âgées et en situation de handicap. (Ancien CDCPH).
- CDH :** Comité Départemental Handisport
Ce sont les antennes départementales de la FFH (voir plus loin).
- CED-H /CER-H :** Comité d'Entente Départemental/Régional Handicap
Coordonne et porte la voix de plusieurs associations représentant les familles et/ associations gestionnaires d'établissements, au niveau du Département ou de la Région.
- CLIS :** Classe d'Intégration Scolaire
Permet l'inclusion dans une école primaire ordinaire d'un petit groupe d'enfants (12 maximum) en situation de handicap.

- COMEX:** Commission Exécutive
Est l'organisme qui administre la MDPH et en définit les orientations. Elle est présidée par le Conseil Départemental et composée des organismes représentant l'Etat, les organismes sociaux et les représentants des usagers.
- CPAM :** Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Branche maladie de la Sécurité Sociale
- CRSA :** Conférence Régionale Santé et Autonomie
Instance de concertation positionnée aux côtés de l'ARS, participant à la l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé.
- CTS:** Conseil territorial de Santé
Le conseil territorial de santé est une instance sur le territoire qui a vocation à participer à la déclinaison du projet régional de santé et en particulier à l'organisation des parcours de santé en lien avec les professionnels du territoire
- CVS :** Conseil de Vie Sociale
C'est une instance élue au sein d'un établissement ou un service médico-social, qui a pour but de faire des propositions à la direction visant à améliorer l'organisation des services et le quotidien de la structure
- DDT :** Direction Départementale des Territoires
- ERP :** Etablissement Recevant du Public
Bâtiments ou lieux dans lesquels des personnes extérieures sont admises, que l'accès soit payant ou gratuit, libre, restreint ou sur invitation.
- ESAT :** Etablissement et Service d'Aide par le Travail
Etablissements médico-sociaux qui ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés
- FAM :** Foyer d'Accueil Médicalisé
Structure d'hébergement qui accueille des adultes gravement handicapés ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes essentiels de la vie courante ou d'un suivi médical régulier.
- FFH :** Fédération Française Handisport
Association loi de 1901 chargée d'organiser, de promouvoir, de développer les activités physiques et sportives de compétition ou de loisir pour les personnes en situation de handicap. Agréée par le Ministère des sports.
- GDAU :** Groupe Départemental Accessibilité Universelle
Apporte informations et conseils techniques aux adhérents sur l'accessibilité universelle. Instante propre à APF France handicap de Charente-Maritime
- IME :** Institut Médico-Educatif : *Les IME ont pour mission d'accueillir des enfants et adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle quel que soit le degré de leur déficience.*
- IEM:** Institut d'Education Motrice
Etablissement médico-social qui propose des prises en charge pour les enfants et adolescents sujets à une déficience motrice importante afin de les accompagner dans leur intégration familiale, sociale et professionnelle.
- IMPRO :** Institut Médico-Professionnel
Etablissement de formation professionnelle pour adolescents et jeunes adultes en situation de handicap.
- MDA :** Maison de L'Autonomie
Lieu où les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent accéder à l'information sur les dispositifs les concernant. Dans certains départements il est possible d'y déposer des demandes de prestations d'aide à l'autonomie.
- MDPH :** Maison Départementale des Personnes Handicapées
Elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et

de leurs proches, d'attribution des droits ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

- PCH :** Prestation de Compensation du Handicap
Aide financière versée par le département. Destinée à rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie.
- PSH :** Personne en Situation de Handicap
- RASED :** Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté
est une structure éducative instauré en 1990. Ces réseaux ont été créés afin de remédier aux limites que présentent les groupes d'aide psychopédagogique et les classes d'adaptation (GAPP). Ils consistent en l'intervention de professeurs spécialisés et de psychologues scolaires en renfort aux équipes enseignantes, dans le but de prévenir mais surtout de palier l'échec scolaire au sein des écoles primaires . Il apporte une aide aux enfants en difficulté au sein des écoles primaires
- SAVS :** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels sociaux et médico-sociaux. Sa mission est d'accompagner les personnes en situation de handicap dans la réalisation de leur projet de vie. L'accompagnement par ce service nécessite d'avoir une orientation de la MDPH
- SAMSAH :** Service d'Accompagnement Médico-social pour les Adultes Handicapés
Ce service regroupe les professionnels présents dans un SAVS + l'apport de professionnels médicaux afin d'accompagner la personne dans les prestations de soins.
- SEP :** Sclérose en plaques
Maladie inflammatoire, chronique et progressive du système nerveux central (cerveau et moelle épinière).
- SESSAD :** Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile
C'est un service composé de professionnels médicaux et para-médicaux. Il apporte aux familles conseils et accompagnement, il favorise l'acquisition de l'autonomie, l'intégration scolaire de l'enfant grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.
- TPMR :** Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite : Véhicule aménagé pour accueillir des personnes ayant une mobilité réduite (cannes, fauteuil roulant, etc...). Il faut, pour y avoir accès, être titulaire d'une carte d'invalidité supérieure ou égale à 80%.
- UDAF :** Union Départementale des Associations Familiales
Branche départementale de l'UNAF (N pour Nationale), a pour objectif de défendre les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics.